



1/ DOCUMENTS A FOURNIR LORS DU RENDEZ-VOUS POUR UNE PREMIERE INSCRIPTION

- La fiche d'inscription dûment complétée et signée avec la photo (téléchargeable sur notre site ou à l'accueil de loisirs).
- Les photocopies des pages « vaccinations » du carnet de santé de l'enfant à jour.
- Photocopie de l'Attestation de la carte vitale (Sécurité Sociale) où figure le nom de l'enfant.
- Photocopie de toutes les pages de votre avis d'imposition 2018 sur les revenus de l'année 2017.
- Attestation d'Assurance extra scolaire ou responsabilité civile 2018/2019 où doit figurer le nom de l'enfant.
- Photocopie d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois
- Photocopie de l'attestation de droits de la CAF (téléchargeable sur votre compte CAF)
- Photocopie du livret de famille
- Photocopie du jugement de divorce ou ordonnance de non-conciliation concernant la garde de l'enfant
- Récépissé de la remise et de l'acceptation du règlement intérieur des ACM (téléchargeable sur notre site internet www.cc-paysdelimours.fr)

LE DOSSIER COMPLET EST À REMETTRE AU SECRETARIAT LORS DU RENDEZ-VOUS

2/ DOCUMENTS A FOURNIR POUR UNE MISE A JOUR DU DOSSIER D'INSCRIPTION A CHAQUE RENTREE SCOLAIRE

- La fiche d'inscription dûment complétée et signée avec la photo (téléchargeable sur notre site ou à l'accueil de loisirs).
- Attestation d'Assurance extra scolaire 2018/2019 où doit figurer le nom de l'enfant.
- Photocopie de toutes les pages de votre avis d'imposition 2018 sur les revenus de l'année 2017.
- Photocopie d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois.
- Si un vaccin a été fait durant l'année fournir photocopie de la page « vaccinations »

LE DOSSIER COMPLET EST À ENVOYER PAR COURRIER, À DEPOSER AU SECRETARIAT OU VIA LE PORTAIL FAMILLE